

Commune de Neufchâteau

AVIS D'URBANISME

L'Administration communale vous fait savoir qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite par le **CPAS DE NEUFCHÂTEAU** dont les bureaux se trouvent Grand'Place, 3 à 6840 Neufchâteau pour la **construction d'une crèche de 66 lits** à Neufchâteau sur la parcelle cadastrée 1^{ère} Division / Section B / n° 198 Y sise rue du Marché.

Une enquête publique débute le *09 mai 2017* pour les raisons reprises ci-après:

**la destination du projet s'écarte de celle
de la zone d'aménagement communal concerté**

Les réclamations ou remarques sont à adresser par écrit au collège communal avant le *23 mai 2017*.

Le dossier peut être consulté à l'Hôtel de Ville - Service Urbanisme, aux jours et heures suivants :

- les jours ouvrables de 9 h 00 à 12 h 00
- sur rendez-vous (061/27.50.94): les après-midi et le 16 mai 2017 après 17 H.

A Neufchâteau, le 2 mai 2017

Salutations distinguées

Le Directeur Général,

J.Y. DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY